

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 5 juin 2019 à 11 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
M. Jérémie Ernould
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Alicia Despins
Mme Michelle Morin-Doyle
M. Patrick Voyer

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-1051 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagés du Québec* pour le regroupement d'achats de Micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques (Dossier 53286) - **AP2019-024 (Ra-2130)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1^o l'approbation de l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ) pour le regroupement d'achats de micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes;

2° l'autorisation au directeur de la Division acquisitions du Service des approvisionnements à signer la *Fiche technique d'inscription - Contrat à commandes - Regroupement d'achats (micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques)*, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022, jointe au sommaire décisionnel, afin de confirmer l'adhésion de la Ville de Québec à cette entente.

CE-2019-1052 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour le service de réparation et de fourniture de pièces pour véhicules légers et intermédiaires chez les concessionnaires *Ford, General Motors* et *Chrysler* - Lot 4 (Appel d'offres public 60740) - **AP2019-342** (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *JL Desjardins Auto Collection inc.*, du contrat pour la fourniture de pièces du fabricant *Ford, General Motors* et *Chrysler* - Lot 4, du 10 juillet 2019 au 9 juillet 2022, conformément à la demande publique de soumissions 60740 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

CE-2019-1053 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition de services cellulaires (Appel d'offres public 53673) - **AP2019-346** (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Telus Communications inc.*, du contrat pour l'acquisition de services cellulaires, pour une somme de 5 635 812,26 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumission 53673 et à sa soumission du 16 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2023 par les autorités compétentes.

CE-2019-1054 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Umanéo Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention - Convention entre la Ville de Québec et *Umanéo Technologies inc.*, relative à l'octroi d'un financement - Lettres d'engagement pour le versement d'une subvention pour réaliser le projet *plateforme numérique Aloha* - **DE2019-108** (CT-DE2019-108) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 113 900 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation du projet *plateforme numérique Aloha*;
 - 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Umanéo Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 113 900 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *plateforme numérique Aloha*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 3° l'appropriation d'une somme maximale de 50 000 \$, à même le *Fonds local d'investissement* pour la réalisation de ce projet;
 - 4° l'autorisation de la conclusion de la convention de financement entre la Ville de Québec et *Umanéo Technologies inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 50 000 \$, dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, pour la réalisation du projet *plateforme numérique Aloha*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au même sommaire;
 - 5° l'appropriation d'une somme maximale de 20 000 \$, à même le *Fonds de développement des territoires* pour la réalisation de ce projet;
 - 6° l'autorisation de la conclusion de deux lettres d'engagement entre la Ville de Québec et messieurs Jean Morissette et Martin Labrecque, relatives au versement de deux subventions maximales de 10 000 \$ chacune, dans le cadre du programme *Bourse nouvel entrepreneuriat privé*, pour réaliser le projet *plateforme numérique Aloha*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la lettre d'engagement jointe audit sommaire.
-

CE-2019-1055 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et 11062301 Canada inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Infrastructures de recherche et développement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Construction d'un nouveau siège social et d'un centre de R et D pour Probewell - DE2019-133 (CT-DE2019-133) — (Ra-2130)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *11062301 Canada inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Construction d'un nouveau siège social et d'un centre de R et D pour Probewell*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme maximale de 500 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1056 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Fonds 2*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Accompagnement et propulsion des travailleurs autonomes et des très petites entreprises* - **DE2019-134** (CT-DE2019-134) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fonds 2*, relative au versement d'une subvention maximale de 550 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Accompagnement et propulsion des travailleurs autonomes et des très petites entreprises*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 550 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1057 Désignation des fonctionnaires responsables de l'administration du *Règlement de contrôle intérimaire n° 2019-91* de la *Communauté métropolitaine de Québec* visant à édicter de nouvelles normes aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau potable installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency - **PA2019-083** (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la désignation des fonctionnaires responsables de l'administration du *Règlement de contrôle intérimaire n° 2019-91* et ses amendements prévus à la résolution C-2019-26 de la *Communauté métropolitaine de Québec*;
- 2° de désigner les fonctionnaires autorisés à délivrer des permis et des certificats en vertu du *Règlement sur la délivrance des permis et certificats*, R.R.V.Q c. D-2, aux fins de l'administration dudit règlement 2019-91.

CE-2019-1058 **Modification et transfert d'un poste d'assistant-greffier d'arrondissement, aux arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, en un poste de conseiller à la direction d'arrondissement, à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation et nomination de madame Annie Caron (ID. 029150) - Nomination de madame Annie Caron à titre d'assistante-greffière d'arrondissement - RH2019-439 (CT-RH2019-439) — (Ra-2130)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste d'assistant-greffier d'arrondissement (P589), classe 2 (poste no 34258), de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
- 2° modifie le poste d'assistant-greffier d'arrondissement (P589), classe 2 (poste no 34258), en un poste de conseiller à la direction d'arrondissement (P686), classe 3 (poste no 44567) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*;
- 3° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires;
- 4° nomme madame Annie Caron (ID. 029150), en qualité d'employée permanente, à l'emploi de conseillère à la direction d'arrondissement, classe 3 (poste no 44567), à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame Annie Caron (ID. 029150), à titre d'assistante-greffière d'arrondissement.

CE-2019-1059 **Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des travaux d'entretien des appareils sous pression - Incinérateur de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou (VQ-47890) - AP2019-286 (CT-2418896, CT-2419205, CT-2426048, CT-2426063, CT-2426076) — (Ra-2130)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 402 347,22 \$, excluant les taxes, pour la prolongation du renouvellement du contrat adjugé à *Alco TMI inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1772 du 27 septembre 2017, pour des travaux d'entretien des appareils sous pression - Incinérateur de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1060 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 2 (PSU170946) (Appel d'offres public 51612) - AP2019-305 (CT-2424022) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 441 407,82 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction & Pavage Portneuf inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0709 du 11 avril 2018, dans le cadre dudit contrat, pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 2 (PSU170946), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1061 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 4 (PSU170948) (Appel d'offres public 51612) - AP2019-307 (CT-2423921) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 261 269,09 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *P.E. Pageau inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0709 du 11 avril 2018, dans le cadre dudit contrat, pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 4 (PSU170948), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1062 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 5 (PSU170949) (Appel d'offres public 51612) - AP2019-308 (CT-2423885) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 257 498,85 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Inter-Cité Construction ltée*, en vertu de la résolution CE-2018-0709 du 11 avril 2018, dans le cadre dudit contrat, pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 5 (PSU170949), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1063 Adjudication d'un contrat pour la reconstruction des ponceaux Groenland et de l'Aéroport (POA160296 et POA160303) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 60734) - **AP2019-314** (CT-2428574) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé-Con inc.*, le contrat pour la reconstruction des ponceaux Groenland et de l'Aéroport (POA160296 et POA160303) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 807 297 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60734 et aux prix unitaires de sa soumission du 7 mai 2019.

CE-2019-1064 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le service de réparation de véhicules légers et intermédiaires (VQ-49112) - **AP2019-322** (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 160 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Desharnais Centre du Camion inc.*, pour le service de réparation de véhicules légers et intermédiaires, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1065 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels - Réaménagement du stationnement du centre sportif de Sainte-Foy (PAM180707) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52717) - **AP2019-340** (CT-2416173) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 102 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *EMS Infrastructure inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2200 du 21 novembre 2018, pour des services professionnels - Réaménagement du stationnement du centre sportif de Sainte-Foy (PAM180707) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1066 Adjudication d'un contrat pour la fourniture annuelle de béton de ciment et de remblai sans retrait - Lot 1 - Secteur Ouest (Appel d'offres public 60932) - **AP2019-347** (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Démix Béton (Une division de Groupe CRH Canada inc.)*, le contrat pour la fourniture annuelle de béton, de ciment et de remblai sans retrait, de la date d'adjudication au 31 mai 2020 - Lot 1 - Secteur Ouest, conformément à la demande publique de soumissions 60932 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 mai 2019.

CE-2019-1067 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le *Festival d'été OFF*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival OFF de Québec*, en 2019 - **BE2019-053** (CT-2427842) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Festival d'été OFF*, relative au versement d'une subvention de 5 250 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival OFF de Québec*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, et le greffier, M^e Sylvian Ouellet, à signer ladite entente.

CE-2019-1068 Subvention au *Conseil des métiers d'art du Québec* pour l'attribution d'un *Prix Ville de Québec en métiers d'art* à l'occasion de l'édition 2019 de *Plein Art, le Salon des métiers d'art de Québec* - **CU2019-048** (CT-2427906) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 000 \$ au *Conseil des métiers d'art du Québec* pour l'attribution d'un *Prix Ville de Québec en métiers d'art* lors de l'événement *Plein Art, le Salon des métiers d'art de Québec 2019*.

CE-2019-1069 Subventions aux regroupements de gens d'affaires, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets de regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires - DE2019-150 (CT-DE2019-150) — (Ra-2130)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécunier particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 11 h 32.

Monsieur le conseiller Rémy Normand préside la séance.

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse les subventions indiquées dans le tableau-synthèse joint au sommaire décisionnel, à chacun des regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des RGA*;
- 2° approuve une somme maximale de 16 093 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance et elle préside. Il est 11 h 33.

CE-2019-1070 Convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière à la Ville pour le projet d'amélioration du réseau cyclable relevant de la compétence de proximité - DG2019-027 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière maximale de 700 000 \$ à la Ville, pour le projet d'amélioration du réseau cyclable relevant de la compétence de proximité, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° ratifie la signature de monsieur Luc Monty, directeur général, et autorise M^c Sylvain Ouellet, greffier, à signer ladite convention.

CE-2019-1071 Convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière à la Ville pour la mise en oeuvre des projets d'aménagement issus du plan de revitalisation de la base de plein air de Sainte-Foy - DG2019-030 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière maximale de 400 000 \$ à la Ville, pour la mise en oeuvre des projets d'aménagement issus du plan de revitalisation de la base de plein air de Sainte-Foy, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° ratifie la signature de monsieur Luc Monty, directeur général, et autorise Me Sylvain Ouellet, greffier, à signer ladite convention.
-

CE-2019-1072 Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique par l'organisme *Contact-Aînés*, le jeudi 20 juin 2019, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou - LS2019-108 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'organisme *Contact-Aînés*, à effectuer une collecte de fonds sur la voie publique, le jeudi 20 juin 2019, de 7 h à 9 h, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

CE-2019-1073 Subvention à *Sports-Loisirs L'Ormière*, dans le cadre de l'appel de projets 2019 pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté - LS2019-199 (CT-2428314) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention d'un montant maximal de 10 000 \$, à *Sports-Loisirs L'Ormière*, pour la place éphémère de la promenade de la rue Racine, dans le cadre de l'appel de projets pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté, selon les modalités prévues au programme et la validation de la reddition de comptes exigée.

CE-2019-1074 Ordonnance pour l'installation temporaire d'une ligne aérienne du réseau d'alimentation électrique sur le boulevard Louis–XIV - Arrondissement de Charlesbourg - PA2019-088 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur l'installation des fils des services d'utilité publique en souterrain*, R.V.Q. 2188, l'ordonnance pour l'installation temporaire, du 6 juin 2019 au 30 octobre 2020, d'une ligne aérienne du réseau d'alimentation électrique sur le lot 6 115 410 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2019-1075 Participation de messieurs Alexandre Baker, conseiller en environnement au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, et Benoit Wagner, ingénieur au Service de l'ingénierie, à une mission à Lyon, en France, dans le cadre de la 10^e édition de la conférence internationale *Novatech*, et de visites techniques de sites, du 29 juin au 6 juillet 2019 - PA2019-089 (CT-PA2019-089) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de messieurs Alexandre Baker, conseiller en environnement au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, et Benoit Wagner, ingénieur au Service de l'ingénierie, à une mission à Lyon, en France, dans le cadre de la 10^e édition de la conférence internationale *Novatech*, et de visites techniques de sites, du 29 juin au 6 juillet 2019, ou à toute autre date fixée par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour la participation à cet événement une somme de 8 400 \$, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas, dont 4 500 \$ seront remboursés par l'*Université Laval*;
 - 2° le Service des finances à rembourser des dépenses engagées par les représentants de la Ville pour la participation à cette mission, sur présentation des pièces justificatives.
-

CE-2019-1076 Virement de *Contingent* en ce qui a trait au projet estival *À la rencontre des aînés* - PO2019-004 (CT-PO2019-004) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement d'un montant de 30 000 \$, provenant du poste *Contingent d'agglomération* vers le budget du Service de police de la Ville de Québec à l'activité 3215048 *Enquêteur - Crimes généraux*, pour permettre l'embauche de quatre étudiants pour le *Projet estival à la rencontre des aînés*.

CE-2019-1077 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie - RH2019-418 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-418 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie;
 - 2° demande au directeur du Service de protection contre l'incendie, monsieur Christian Paradis, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2019-1078 Déclaration d'une invalidité présumée permanente - RH2019-453 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif considère l'employé en invalidité présumée permanente, de façon à libérer le poste 43731.

CE-2019-1079 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2019-454 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-454 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
 - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
-

CE-2019-1080 Abolition d'un poste d'agente de secrétariat, classe 3, à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation, création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation et nomination de madame Marie-Joëlle Gosselin (ID. 167025) - RH2019-455 (CT-RH2019-455) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 42747), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
- 2° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44601) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
- 3° nomme madame Marie–Joëlle Gosselin (ID. 167025), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'ingénieure (P538), classe 5 (poste no 44601), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1081 Avis de modification numéro 1 au contrat pour le Centre de glaces - Lot 3 - Coffrage, béton, armature et travaux connexes (BAT 2016–251) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52400) - AP2019-348 (CT-2427833) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 135 475,59 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Coffrage LD inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1880 du 26 septembre 2018, pour ledit contrat concernant le Centre de glaces - Lot 3 - Coffrage, béton, armature et travaux connexes (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte–Foy–Sillery–Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1082 Entente entre la Ville de Québec et Hydro–Québec pour la distribution et l'installation de produits économiseurs d'eau et d'énergie - PA2019-094 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise:

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Hydro–Québec*, relative au versement d'une subvention équivalente à 43 340 \$, pour la distribution et l'installation de produits économiseurs d'eau et d'énergie, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice de la Division du développement durable à signer ladite entente.

CE-2019-1083 Démission de madame Marie-Josée Bond (ID. 168632), agente de secrétariat au Cabinet de la mairie - RH2019-509 (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la démission de madame Marie-Josée Bond (ID. 168632) agente de secrétariat au Cabinet de la mairie (poste no 42890), avec effet le 31 mai 2019, à la fin de sa journée de travail.

CE-2019-1084 Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Lori-Jeanne Bolduc (ID. 164197), agente de secrétariat auprès de monsieur le conseiller Raymond Dion - RH2019-473 (CT-RH2019-473) — (Ra-2130)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Lori-Jeanne Bolduc (ID. 164197), agente de secrétariat (0063) auprès de monsieur le conseiller Raymond Dion (poste no 44635), pour la période du 27 mai 2019 au 31 décembre 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 11 h 36

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

Rémy Normand
Vice-président

SO/ad